



# PÔLE D'EXCELLENCE AGRO-ALIMENTAIRE

*En tant que membre d'AGROE, ADRIANOR offre 2 pages d'Agro-jonction à la présentation d'une action régionale, ici : La Mention Innovation Durable*

Lors de la remise des prix FOOD CREATIV, le 27 septembre dernier, AGROÉ récompensait d'une mention Innovation durable et d'un Prix Spécial du Jury deux entreprises engagées dans des démarches vertueuses et des pratiques en faveur du développement durable : BON et Bien et Metarom Group.

## L'innovation durable : moteur de compétitivité

L'intégration de la durabilité dans les démarches d'entreprise représente aujourd'hui une opportunité de développement indiscutée répondant aux défis actuels du marché. Elle participe à l'amélioration de l'image de l'entreprise mais réduit également les coûts, permet de mieux maîtriser certains risques majeurs, d'identifier de nouvelles pistes de création de valeurs et surtout de se distinguer sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Pour accompagner les entreprises agroalimentaires sur ce sujet, Agroé a créé en 2014, une mention « Innovation durable » en parallèle du concours de l'innovation agroalimentaire du Nord - Pas-de Calais (organisé par le Certia Interface et le Comité de Promotion) et rebaptisé pour l'édition 2016 Food Creativ. Cette année, 16 entreprises ont postulé à la mention « Innovation durable » et sont passées devant le collège d'experts composés d'organismes régionaux (Réseau Alliances, cd2e et AGROÉ) et de consultants.

## Les axes d'analyse du jury

La sélection du lauréat a été réalisée par le collège d'experts sur la base d'un formulaire envoyé aux finalistes du concours ou d'une interview réalisée par téléphone. Les dossiers ont été analysés selon deux axes principaux :

- **la démarche globale de l'entreprise** en matière de développement durable,



- **la démarche d'écoconception menée sur le produit** présenté au concours (travail sur la recette, l'emballage, la transformation, distribution, l'usage et la fin de vie).

La sélection d'un lauréat s'est avérée particulièrement difficile cette année, tant les dossiers et les démarches d'entreprises intégrant le développement durable étaient enthousiasmantes. C'est donc à l'unanimité que le jury a récompensé non pas une mais deux entreprises engagées dans une démarche vertueuse.

## Les lauréats salués lors de la remise des prix

Le palmarès des lauréats du concours Food Creativ a été dévoilé lors d'un après-midi animé par l'intervention de Xavier Terlet, spécialiste dans le conseil en innovation. Ce sont les entreprises BON et Bien et Metarom Group qui ont reçu leur trophée respectif de la part du président d'AGROÉ, Philippe Rapeneau, et du président du Jury, Daniel Blaie.

## BON et Bien : des soupes pour les gourmands et consom'acteurs



Bon par ses légumes, Bon par ses recettes, Bien pour l'environnement, Bien pour l'emploi local, telles sont les valeurs portées par Bon et Bien qui commercialise des soupes depuis mai 2015. Ce social business regroupant plusieurs partenaires privés et publics - McCain, Randstad, E. Leclerc Templeuve, les banques Alimentaires et le GAPPI - a séduit le jury d'experts qui lui a décerné la mention Innovation durable 2016 par son soutien à l'emploi et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La démarche d'écoconception de BON et Bien est innovante et déjà particulièrement avancée. En élaborant ses soupes aux recettes gourmandes avec des légumes dits en "écarts de tri", l'entreprise lutte contre le gaspillage alimentaire. L'entreprise intègre également depuis sa genèse une dimension sociale en recrutant localement des personnes au chômage de longue durée. Elle les forme et les accompagne pour leur faciliter l'accès à un emploi durable. De plus, cette démarche de co-construction, initiée par divers acteurs institutionnels et industriels fortement implantés sur le territoire et intégrant différents acteurs de la filière fruit et légumes, est inédite en région.

## Metarom Group : créateurs d'arômes et de caramels pour les industriels



PME familiale, le groupe est implanté en Europe, en Amérique du Sud, en Australie et en Afrique. Concepteurs de goûts, la R&D est un élément clé du succès de l'entreprise qui rivalise de créativité pour répondre aux besoins de ses clients.

Le niveau de maturité de l'entreprise amiénoise concernant l'intégration du développement durable au sein de l'entreprise, dans sa qualité et la diversité de ses démarches, a impressionné le jury. Depuis 2013, de nombreuses actions RSE ont été engagées ou sont en cours de réalisation :

- un audit par un Pôle de compétitivité,
- des démarches en interne avec le Kit RSE ANIA/ACTIA sur plusieurs sites de production en Europe
- sa présence sur la plateforme SEDEX.

Ces démarches sont intégrées dans une stratégie globale de qualité : l'entreprise est ISO 9001vs2015, ISO 22 000 et FSFC 22 000.

**D'autres candidats à la mention ont également engagé des pratiques démontrant leurs engagements. Pour les découvrir : téléchargez la brochure sur <http://agro.e.fr/publications.php>**

**Si vous souhaitez vous faire accompagner dans la recherche et la mise en œuvre d'actions pertinentes en matière de développement durable, vous pouvez contacter Julien Mottet, chargé de mission développement durable AGROÉ : [j.mottet@agro.e.fr](mailto:j.mottet@agro.e.fr)**

